

RYTHMES SCOLAIRES

Prendre le temps de la concertation

Revenue dans le débat public à l'occasion de la campagne présidentielle, la question de la réforme des rythmes scolaires se pose aujourd'hui dans les collectivités. A Triel, la municipalité a fait le choix de se donner le temps de la réflexion : une grande concertation associant l'ensemble de la communauté éducative sera conduite pendant l'année 2017-2018, en vue d'une nouvelle organisation éventuelle lancée en septembre 2018. Frédérique Maher, adjointe au maire à la Vie éducative, fait le point sur cette question à laquelle la Ville est très attentive.

Écoles Infos : Nous sommes fin juin et la question d'un retour à la semaine de 4 jours est en débat depuis plusieurs semaines. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour communiquer à ce sujet ?

Frédérique Maher : Avant toute chose je tiens à réaffirmer ici l'intérêt que porte la Municipalité à la question des rythmes scolaires, et à l'esprit de concertation qui soutend mon action dans ce dossier, comme cela vient d'être le cas pour l'intégration du bio dans la restauration.

C'est précisément pour permettre la tenue d'un débat de qualité que nous avons, dans un premier temps, attendu la publication du décret qui autorise le retour à la semaine de 4 jours pour les villes qui le souhaitent, et ce dès la rentrée 2017. Or ce décret n'est paru que le 28 juin. Avant cette date nous n'avions aucun texte juridique, aucune instruction ministérielle sur laquelle nous appuyer. Tout au plus des hypothèses, des intentions mises



La nouvelle organisation des rythmes scolaires sera discutée au cours de l'année 2017-2018 et entrera en vigueur à la rentrée 2018.

en avant par le Président de la République pendant sa campagne, des extrapolations des médias... Ça ne constituait pas une base solide pour avancer. Je sais que certaines villes l'ont déjà fait, dont Poissy et Verneuil, mais pour Triel comme pour l'immense majorité des villes il valait mieux se donner le temps de mettre en place une organisation pérenne et acceptée par tous. Le calendrier avançant, il aurait alors fallu statuer en ur-

gence sur une nouvelle organisation, sans prendre le temps de consulter tous les partenaires... C'est une option que j'ai écarté d'emblée. Même si j'ai conscience des fortes attentes de certains parents d'élèves et d'une partie du corps enseignant en vue d'un retour à la semaine de quatre jours, je préfère mettre à profit l'année 2017-2018 pour lancer une grande concertation sur cette question, où tous les partenaires seront amenés à

se prononcer. A l'issue de la concertation, nous analyserons les scénarios possibles et leurs conséquences puis nous déciderons d'une organisation qui sera effective à la rentrée 2018.

Écoles Infos : Quelles seront les modalités de cette concertation et selon quel calendrier ?

F.M. : Elle s'étalera sur toute l'année scolaire 2017 - 2018. Nous mettrons à profit tous les outils nécessaires, sur le même modèle que ce qui a été fait pour le bio dans la restauration. Tous les acteurs du monde éducatif seront consultés : sondages auprès des parents d'élèves et de leurs représentants de l'AIPE et de la PEEP, concertations lors des Conseils d'école, réunions avec les agents municipaux œuvrant dans le secteur scolaire, commission scolaire... Peu importent les outils, ce qui prime c'est la méthode, de façon à pouvoir aboutir à une organisation qui fasse consensus. D'ailleurs le retour à une semaine de quatre jours n'est pas la seule option possible, bien que les médias se focalisent facilement sur ces choix d'or-

ganisation. Lors de nos discussions, plusieurs options seront sur la table : retour à la semaine de quatre jours, maintien du système actuel à quatre jours et demi ou nouvelle organisation sur quatre jours et demi.

«Plusieurs options seront sur la table : retour à 4 jours, maintien du système actuel à 4 jours et demi, ou nouvelle organisation sur 4 jours et demi.»

Écoles Infos : En quoi la nouvelle organisation est-elle difficile à mettre en place ?

F.M. : En soi la nouvelle organisation n'est pas «difficile» à mettre en place. Ce qui aurait causé des difficultés c'est de le faire dans l'urgence, a fortiori sans concertation préalable. Un changement d'organisation comme celui-ci ne touche pas seulement le secteur scolaire, mais a des conséquences administratives importantes dont le public n'a pas forcément conscience de prime abord : délibération du Conseil municipal sur les

changements de tarifs induits par la tarification à la journée et non à la demi-journée, modification du règlement intérieur des établissements, impacts sur l'organisation des plannings d'une centaine d'agents municipaux... De plus, indirectement cela met en jeu l'organisation des temps de loisirs et d'activités des familles, avec une incidence sur les horaires des cours de l'école de musique et de danse, la bibliothèque, les créneaux des associations... Tout ça n'est pas neutre. Par ailleurs, les études réalisées les années précédentes montrent que si l'on arrête l'école à 15h30, plus de 1000 enfants seraient encore à prendre en charge ; passé 16h30 c'est encore 350 enfants qu'il faut accueillir. Or nous n'avons pas, à l'heure actuelle, le nombre d'encadrants ni les locaux disponibles pour mettre une telle organisation en place. Ce qui est possible pendant la pause méridienne avec les Atsem, le personnel de restauration et les animateurs, plus le roulement entre les services de restauration, ne l'est plus passé 15h30. D'où la nécessité de prendre le temps de mettre en place une organisation adéquate.

EN DIRECT DES ÉCOLES



Gala d'adieux à Gilberte Ménager

La sémiante directrice de l'école Jules Verne a donné un dernier rendez-vous à ses collègues, amis, parents et élèves, à l'occasion de son départ en retraite. Un grand moment d'émotion ce 24 juin au théâtre Octave Mirbeau où tout ce beau monde était réuni pour lui rendre un hommage bien mérité. Arrivée à Triel en 1999, Gilberte Ménager est restée directrice de l'école avec un engagement et une implication salués par tous.



La Fontaine fête la musique

Un grand bravo à la chorale de l'école Jean de la Fontaine, sous la direction de Michel Berthomieu, qui a ouvert le bal de la fête de la musique le 21 juin sur la place des Chatelaines. Devant un public forcément conquis, les petits chanteurs triellois ont entonné les meilleurs morceaux de leur répertoire : *L'Oiseau et l'Enfant, Santillano, Donnez-nous des Jardins...* Et bien sûr *Qu'est ce qu'on attend pour être heureux*, incontournable un soir d'été !



De Seligenstadt à Triel

Les traditionnels échanges entre écoles de Triel et Séligenstadt prennent une tournure particulière cette année où les deux villes jumelles célèbrent cinquante ans d'amitié. Rendez-vous incontournable de ces échanges, la réception à l'espace Sernet a eu lieu le 30 mai. Les élèves des classes de CM2 Jean de la Fontaine, la 4e classe de l'école Konrad Adenauer de Seligenstat et celle s de deux écoles de la ville voisine de Mainhausen se sont ainsi prêtés au jeu de la traditionnelle photo de groupe.